




|   |   |   |
|---|---|---|
| <p>  <b>PRÉFET DE LA MARTINIQUE</b><br/> <small>Liberté Égalité Fraternité</small> </p> <p> <small>Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)</small> </p> <p>  <b>PRITH Martinique</b> </p> <p> <small>Plan Régional Insertion Travailleurs Handicapés</small> </p> | <h2>Récit de vie – Madame Cindy Rayemamby</h2>  |  |
| <p>01 février 2022</p>  | <p><b>PRITH Martinique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pierre Jolidon</li> <li>- Anne-Charlotte Jacob</li> </ul> |   |
| <p><b>Entretien réalisé par téléphone</b></p>   |   |   |

Nous avons eu le plaisir d'échanger avec Madame Cindy Rayemamby, travaillant actuellement en tant que commerciale au sein de l'entreprise adaptée Lysoa.

De nature très débrouillarde, Cindy Rayemamby a construit son parcours, en prenant en compte sa dyslexie et sa dysorthographe. Ouverte et affirmant son absence de tabou sur le sujet, elle a ainsi partagé avec nous son cheminement, révélateur de sa force d'esprit.

### Son enfance

Les années d'école primaire de Cindy ne furent pas toujours simples, notamment du fait de l'absence de diagnostic jusqu'à ses huit ans. En effet, cela a pu entraîner une incompréhension de la part de certains enseignants (Cindy avait ainsi l'impression d'être perçue comme le « *vilain petit canard de la classe* »), ainsi qu'un rapport difficile avec certains de ses camarades.

Si cette période entraîna une perte de confiance pour Cindy, le diagnostic posé à l'âge de huit ans a, à l'inverse, été signe de réel soulagement.

### L'élément déclencheur

L'intervention d'un professeur de Cindy auprès de sa mère fut le point de départ du diagnostic posé. En effet, après discussions avec sa mère, Cindy a pu rencontrer une infirmière, effectuer des tests psychologiques et voir un orthophoniste. C'est à ce moment que le diagnostic de sa dysorthographe et de sa dyslexie a été établi. Ce dernier a été synonyme de soulagement, car cela lui permettait de mettre des mots sur sa problématique de santé. Elle a également commencé à bénéficier de cours d'orthophonie à partir de ce moment.

### La suite de l'école primaire

Les adaptations au sein de son école primaire ont ensuite été très variables selon les années, et dépendaient fortement du professeur. Si certains la prenaient « *sous leur aile* » et adaptaient le programme en fonction de ses besoins (cours du soir, pédagogie adaptée, livres donnés...), d'autres la laissaient « livrée à elle-même » tout en encourageant les efforts.

Certains professeurs ont ainsi joué un rôle majeur dans le parcours de Cindy. Elle affirme par exemple au sujet de sa professeure de CE1 : « *Cette dame m'a sauvé la vie* ».

### Sa scolarité en collège-lycée

Au collège-lycée, Cindy a mis en place une stratégie : ne pas parler de son handicap aux autres élèves pour éviter les railleries, mais avertir individuellement chaque professeur. Ayant alors choisi de ne pas être inscrite à la MDPH par volonté de ne pas être associée au mot « handicap », elle n'a bénéficié d'aucun aménagement spécifique au cours de la scolarité, mis à part du tiers-temps au moment des examens.

## Sa vie d'étudiante

Ayant par la suite intégré un BTS commerce international, elle valida ce dernier haut la main, et intégra ensuite l'école de commerce ISCA en Martinique. Rencontrant toujours des professeurs se comportant de manière hétérogène dans leur adaptation face au handicap, elle réussit toutefois à valider cette année facilement.

En prenant en compte les conseils de Pôle emploi (émis notamment par rapport à son jeune âge), elle poursuit ses études en Master responsable marketing commercial au Conservatoire national des arts et métiers, en alternance à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ce n'est qu'au cours de cette dernière année qu'elle s'inscrit à la MDPH, à la fois sur les conseils de représentants de cette structure étant venus faire une manifestation sur les handicaps invisibles, mais également sur recommandation de son supérieur d'alternance.

## La prise en compte du handicap

A la suite de son inscription à la MDPH, une assistante se rendait à son école toutes les semaines, afin de recueillir ses difficultés rencontrées et de permettre à Cindy d'être écoutée. La MDPH préconisa

également une série d'aménagements, qui ne furent malheureusement pas pris en compte par l'école, occasionnant une forte déception pour Cindy.

## Sa carrière professionnelle

Accompagnée par Cap Emploi et Pôle Emploi, Cindy a ensuite débuté dans un poste de commerciale au sein de l'entreprise adaptée Lysoa. Après un entretien classique, la question du handicap a uniquement été évoquée au moment de débiter. Le fait que tout le monde soit au courant de ce dernier était pour Cindy « *réassurant* », car cela permet d'être secondé si besoin.

## Son conseil aux jeunes et aux parents

Aux parents, Cindy conseille : « *il faut encourager son enfant, être à l'écoute, car nous vivons des situations difficiles, et si le parent n'est pas derrière nous et des souffrances que l'on vit, c'est compliqué de s'en sortir* ».

Tandis qu'à des jeunes en situation de handicap elle affirme « *il faut persévérer, ne pas avoir peur de l'échec* ».

Au cours de cet entretien, Cindy nous a également indiqué ne plus avoir de reproches à faire aux enseignants, malgré certaines de ses expériences. En effet, pour elle la priorité est avant tout qu'ils soient formés pour s'occuper des personnes en situation de handicap, et reconnaît la difficulté d'être sensibilisé à un handicap invisible.

Elle souhaiterait également que les entreprises adaptées soient davantage mises en avant, afin de permettre la compréhension de leur utilité. Enfin, elle relève l'importance de ne pas réduire une personne à son handicap : ce sont avant tout des personnes qui ont des compétences !